
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Dodrimont, Evrard et Jeholet

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 92, alinéa 3, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, les mots « peut déterminer » sont remplacés par le mot « détermine ».

JUSTIFICATION

Il est proposé d'habiliter plus précisément le Gouvernement en vue de déterminer - au sein d'une liste ou de listes par exemple - les autorités et instances d'avis.

M. DOCK
PH. DODRIMONT
Y. EVRARD
P.-Y. JEHOLET